

Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 18865 - 73ÈME ANNÉE

Plus de 2 milliards d'euros en jeu pour La Réunion

BREXIT : alerte sur les fonds européens



Grâce au travail des communistes et notamment de Paul Vergès au Parlement européen, les Réunionnais bénéficient des fonds européens. Entre 2014 et 2020, cela représente une somme de plus de 2 milliards d'euros qui doivent aller à l'investissement et donc aux créations d'emploi. Mais le 30 mai 2019, la Grande-Bretagne ne fera plus partie de l'Union européenne. En France, les régions lancent la mobilisation générale pour que le BREXIT ne soit pas financé par une baisse ou une suppression des fonds européens. À La Réunion, le silence sur cette question est inquiétant, car tout se jouera dans les mois qui viennent.

Quand Paul Vergès est élu député au Parlement européen en 1979, il milite pour changer le regard des dirigeants de la Communauté européenne sur les anciennes colonies françaises devenues département, notamment La Réunion. L'intégration dans l'Europe signifiait l'application de règlements qui n'étaient pas adaptés à des pays où la départementalisation n'était pas applicable. Durant la campagne électorale, Paul Vergès était apparu pour la première fois à la télévision, ouvrant une brèche dans la censure subie par les communistes réunionnais. Il avait rappelé que l'intégration dans la France et l'Europe avait amené la fermeture des usines sucrières et faisaient peser de lourdes menaces sur l'avenir du géranium, du vétiver et de la vanille qui n'étaient pas protégés. Pour ces trois dernières cultures, la ruine a fini par arriver.

Dans cette interview, il expliquait également que sur une population de 500.000 Réunionnais, 300.000 relevaient de l'assistance et que 50.000 Réunionnais étaient au chômage. À ceci s'ajoutait tous les moyens utilisés pour faire taire les communistes. C'est que Paul Vergès qualifiait de « situation coloniale ». Après avoir pris ses fonctions à Strasbourg, il revenait sur le fait que le gouvernement français « n'utilisait pas toutes les possibilités qu'offrait le Fonds régional de développement ou le Fonds social pour les DOM ».

Le travail des communistes

C'est pourquoi il a œuvré pour que les Européens viennent sur le terrain constater la réalité de La Réunion. En septembre 1985, une délégation de députés de la Commission à la politique régionale était venue à La Réunion à l'invitation de Paul Vergès. Elle a notamment visité le bidonville de l'Abattoir à Saint-Louis, et rencontré les planteurs de canne de Pierrefonds. À cette époque, les régions pauvres du Sud de l'Europe bénéficiaient de programmes intégrés de développement leur donnant un accès à des fonds européens. Cette visite a permis aux députés européens de se rendre compte que La Réunion pouvait y prétendre. Grosue Ligios

était le rapporteur de la Commission en visite dans notre île. Il rédigea plus tard un document qui fut adopté par le Parlement européen, c'était le point de départ de la reconnaissance des spécificités de La Réunion et des autres îles éloignées de l'Europe au sein de la Communauté européenne. Cela aboutit au statut de région ultrapériphérique de l'Union européenne. En outre, La Réunion bénéficie depuis des fonds européens destinés aux régions les plus pauvres, elle est dans le groupe de l'Objectif convergence. C'est ce qui lui donne droit aux Fonds qui sont gérés depuis 2014 par la Région. Successeur de Paul Vergès au Parlement européen, Elie Hoarau a réussi à obtenir le maintien de ces fonds pour La Réunion malgré un contexte budgétaire difficile. Ce travail a été poursuivi par Younous Omarjee, ce qui donne à La Réunion l'accès à plus de 2 milliards d'euros pour une période de 6 ans.

Mobilisation générale en France

L'échéance de ces fonds européens est en 2020. C'est dès l'année prochaine que va commencer la discussion du prochain budget européen d'où viennent cet argent qui bénéficie à l'investissement à La Réunion. Or l'Union européenne traverse de profonds bouleversements. Car le débat sur le budget se déroulera en même temps que les négociations portant sur les conditions de la sorte de la Grande-Bretagne de l'Union européenne. La date est désormais fixée : le 30 mars 2018 l'Union européenne comptera un membre de moins. Et une des

conséquences du BREXIT sera la diminution du nombre d'États contributeurs nets au budget de l'Europe. Cela signifie donc que si les États qui restent dans l'Europe n'augmentent pas leur part dans ce budget, il va diminuer. Les craintes se portent notamment sur les Fonds de la politique de cohésion, qui alimentent La Réunion.

En France, les Régions font part de leur inquiétude. Réunies à Marseille, Régions de France ont tenu dimanche une conférence pour lancer la mobilisation générale pour préserver cette part essentielle. Ce qui pour elles est considéré comme « un 13e mois » représente beaucoup plus à La Réunion. Ainsi, pour la Région Provence Alpes Côte d'Azur, les fonds européens s'élèvent à un milliard d'euros pour une collectivité de plusieurs millions d'habitants. À La Réunion, c'est deux fois plus pour une population bien moindre. En conséquence, toute diminution de cette enveloppe aura des conséquences catastrophiques à La Réunion. La baisse des dotations de l'État aux collectivités pénalisent déjà l'investissement, si la contribution de l'Europe allait dans le même sens, il ne fait guère de doute que le chômage va encore augmenter. Or dans notre île, les responsables politiques ne se sont pas encore manifestés. Ce silence est extrêmement inquiétant, alors que tout va se jouer dans les mois à venir.

M.M.

Nos peines

Condoléances de la Section du Port à Alain Gravina

Cher Alain,

Nous, camarades Portoises et Portoises, réunis ce mardi 28 novembre 2017 en comité de section, tenons à t'exprimer nos sentiments fraternels et toute notre sympathie, suite à la disparition de ton épouse. Nous prenons part à ta peine, et nous t'adressons nos condoléances attristées. Nous serons à tes côtés pour te soutenir lorsque nous allons nous retrouver.

Nout bann kamarad section lo Port

Edito

Pour le logement aussi, il est temps de faire confiance aux Réunionnais

La question du logement est un grave problème à La Réunion. Mardi, l'ARMOS, association regroupant les bailleurs sociaux, a fait part de ses craintes vis-à-vis du Budget 2018 en débat actuellement au Parlement. Ils ont également annoncé qu'ils prévoient la production de 2.000 à 2.500 logements sociaux l'année prochaine, réhabilitations comprises. Autant dire que l'on reste toujours loin du compte, car pour répondre aux besoins actuels, il faudrait en construire 9.000 chaque année.

C'est en effet un problème concret. Comment en effet expliquer que la France, un des pays les plus riches du monde, a été dans l'incapacité de régler la crise du logement à La Réunion ? C'est l'illustration de l'échec d'un système avec de lourdes conséquences pour la population. Des dizaines de milliers de personnes vivent dans un logement insalubre. D'autres trouvent un loyer dans le secteur privé, mais les prix sont tellement excessifs qu'il ne reste plus grand-chose à la fin du mois. Dans les deux cas, nombreux sont les familles à vivre dans des logements surpeuplés, ce qui a de lourdes conséquences notamment pour la réussite scolaire. Il est en effet beaucoup plus difficile d'apprendre dans la promiscuité, ce qui contribue à faire du système éducatif un reproducteur des inégalités.

Le problème du mal-logement est connu. Ce sont plus de 20.000 familles qui ont droit à un logement social et qui en sont privées, faute de loyers disponibles. Malgré la multiplication des tables-rondes et des engagements, le système de production n'arrive pas à répondre à la demande. C'est là aussi une preuve supplémentaire qu'une autre politique est nécessaire. Et sur ce point, nul doute que des Réunionnais ont des propositions. Il est temps de leur faire confiance. Cela ne doit plus attendre, car la population va continuer à augmenter. Mardi, l'INSEE a annoncé que La Réunion dépassera le million d'habitants dans 20 ans. Si rien ne change d'ici là, il y a fort à craindre que le nombre des mal-logés augmente. De quel développement durable peut-on alors parler dans ces conditions ?

J.B.

Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés
71e année
Directeurs de publication :
1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ; 1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud
2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau
2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX
Rédaction
TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 29
E-mail : redaction@temoignages.re
SITE web : www.temoignages.re
Administration
TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 23
E-mail Publicité : publicite@temoignages.re
CPPAP : 0916Y92433

Les Réunionnais doivent-ils payer pour enrichir les majors du BTP ?

Viaduc de la NRL : 10 arguments démontrant « une fausse bonne idée »

Lors de la conférence de presse lundi dernier de l'association ATR-FNAUT, François Payet avait développé 10 arguments démontrant que le viaduc de la NRL est « une fausse bonne idée ».

1. Un coût plus élevé :

En 2014, le groupement NRL (GTOI SBTPC Vinci) avait ramené à plus ou moins 120 millions d'euros le kilomètre de cette digue (MT 5) une fois acquis en 2013 les marchés combinés digues (D1 à D4) et viaduc (MT 3).

Son offre y était alors beaucoup plus chère à 132 millions d'euros le kilomètre pour les premières digues tandis que le GIE Viaduc chiffrait son ouvrage à 133 millions d'euros le kilomètre.

Si le viaduc de 5,4 km est porté à 8,1 km (+50%), Bouygues et Vinci n'ont pas d'obligation à faire profiter à la Région Réunion de tout ou partie d'une meilleure rentabilisation pour eux de la plateforme de préfabrication, du lanceur et de la zourite, en baissant son prix de viaduc.

Ce 18 novembre, le Quotidien ne titrait-il pas sur « l'éloignement des 169 millions d'euros de l'indemnisation de Tram'Tiss » ? Alors...

Une éventuelle offre de prolongement du viaduc en lieu et place de la digue sera donc relevée et actualisée après 5 ans (2013 à 2018).

En estimant à plus ou moins 160 millions d'euros le kilomètre en 2018 (viaduc de Millau 165 millions d'euros le kilomètre en 2010) il faudra compter un surcoût du tout viaduc d'environ ± 40 millions d'euros $\times 2,7$ km = plus ou moins 100 millions d'euros hors révision de prix et aléas de fondation ou autre.

2. Aggravation des Impacts environnementaux du premier viaduc :

Ruines marines prévisibles en absence de provision pour déconstruction en fin de vie renvoyée aux générations futures.

Impact à long terme inconnu sur le milieu marin des adjuvants secrets pris pour améliorer la résistance des coulis et bétons immergés ou

non.

Piégeage accru des pétrels par éblouissement du flux nocturne continu sur 12,5 km des véhicules visibles plus tôt à l'approche de la falaise (viaduc relevé et en retrait du pied de falaise)

3. Généralisation des risques de fondation sous-marine en milieu géologique non maîtrisé

En l'absence de plateau continental, les versants sous-marins de l'île restent à cette profondeur constitués de matériaux instables hétérogènes alimentés de laves en coussins, de produits d'érosion terrestre et côtière saturés d'eau de mer en interstice. Il n'y a pas de roche mère stable mais que des éléments de blocométrie et granulométrie variées en couche sableuse et vaseuse de faible densité qui migrent et roulent le long du littoral sous l'effet des houles d'alizés ou cycloniques. Leur terminus se trouve à la pointe des galets et repose en périphérie sur les faibles profondeurs en pentes douces avant de chuter dans les hauts fonds.

Le GIE viaduc a choisi de remplacer les fondations initiales sur pieux battus par des fondations superficielles (embases) massive de plus ou moins 20 mètres de diamètre sur un sol reconstitué :

Remplacement de la vase sableuse et graveleuse de la souille par une assise granulaire d'1 m d'épaisseur plus régulière ;

Compactage et drainage du substrat par des aiguilles de vibration de 50 cm de diamètre ;

Coulis de béton injecté sur 40cm environ entre la sous-face de la semelle et le dessus de l'assise granulaire pour la continuité de contact.

Ce dispositif n'a jamais été expérimenté sur versant volcanique

sous-marin en milieu tropical. C'est une adaptation des remblais techniques de substitution des sols de surface de faible portance, pour des fondations en milieu marin ou fluvial sous courant modéré.

Mais comment se comportera le mille-feuille sous l'embase de fondation des piles face à la puissance de la houle cyclonique qui accélérera considérablement les courants aux abords ? Le risque est réel de voir la décompression du sol s'opérer progressivement en périphérie et finir par affouiller le dispositif ! Quel est le protocole de réparation possible par les plongeurs pendant l'alerte cyclonique et même après ?

Nous voulons croire que les tabliers ont été calculés pour reprendre ces cisaillements induits par les mouvements de tassement et rotation des embases. Mais a-t-on placé des jauges de contrainte et déformation aux points sensibles de l'ouvrage ? Et que fera-t-on en cas de dépassement des limites calculées ? On rappelle Bouygues et Vinci ?

4. A la COP 23, l'ONU comme les scientifiques nous alertent sur un avenir insoutenable.

Or avec un réchauffement que l'on voulait limité à 2 degrés en 2100, l'augmentation du niveau de l'océan dans les tropiques devrait dépasser les 60 centimètres moyens et atteindre ainsi 80 à 90 centimètres. Avec l'effet de marée et le dépassement des 2 degrés en 2100, la houle cyclonique viendra à bout du viaduc calculé pour 50 centimètres, même relevé d'1 mètre par sécurité sous le tablier.

Des cyclones plus intenses sont redoutés avec le réchauffement climatique !

5. Prolongement du défaut



d'emprise d'un TCSP à deux sens

Alors que la digue accueille 2x2 voies, 1 piste cyclable et 2 voies TCSP, le viaduc large de 29 mètres, ne peut accueillir en plus des 2x2 voies et la piste cyclable qu'1 seule voie de TCSP dans la direction de Saint Denis.

La deuxième voie de TCSP en direction de La Possession ne pourra être reconquise qu'en renvoyant la piste cyclable sur un encorbellement métallique promise en fin de chantier, mais non financée ni budgétée.

Rappelons que la DUP a été donnée pour une structure en béton, le métal étant proscrit en structure par l'exposition marine !

Condition du financement FEDER et Etat, « l'évolutivité du TCSP en transport guidé » sera-t-elle compromise définitivement ?

Le monorail ne pourra pas être supporté à cause de sa prise au vent cyclonique non prise en compte dans les calculs de stabilité du viaduc...

Un tunnel s'imposera donc sans

doute à terme en plus pour un transport sur rail en cas de viaduc. Le coût final explosera encore !

6. Encore moins de marché pour les PME et l'emploi local

Le chantier du tout viaduc mobilisera moins de PME, d'emplois et transporteurs locaux

La NRL avait déjà réduit de 10 à 2,3 emplois par million investi en VRD avec la digue. Le tout viaduc diminuera encore son impact économique et social local !

7. Dépendance accrue des majors du BTP sur un viaduc allongé

Comment réparer 1 à 6 travées de 120 mètres en mer :

- en l'absence du lanceur et de la zourite une fois démantelés en fin de chantier
- si la plateforme de préfabrication

laisse la place à l'extension de la darse

Comment réparer le viaduc par nos moyens et/ou savoir-faire ? Notre dépendance sera totale vis-à-vis des majors du BTP en cas de sinistre, voire même en cas de mouvement de la structure et fondation.

8. Maintien de la route actuelle en parallèle du viaduc

Après la ruine du pont de la rivière Saint-Etienne par Gamède en février 2007, le nettoyage du lit de la rivière, la réalisation du radier provisoire, la recherche de financement, les études, l'appel d'offre et le chantier de deux ans ont nécessité 6,5 ans avant la livraison du nouveau pont en juin 2013.

En cas de nécessité le basculement du trafic des 60 000 véhicules/jour doit pouvoir s'effectuer en pied de falaise et non sur la D 41 de la Montagne.

9. La sécurité des usagers toujours mal assurée

Si les usagers sont mis à l'abri des chutes de pierre et des effondrements massifs, ils sont comme l'ouvrage lui-même davantage exposés aux risques marins.

Quel est le protocole de secours apporté aux passagers en mer en cas de basculement accidentel hors du viaduc sur 20 à 30 mètres de haut d'un véhicule individuel ou collectif ?

10. Enrichir les seuls majors du BTP (Bouygues, Vinci, Holcim)

Après l'alerte d'Huguette Bello à la Région sur les 2 milliards de coût atteint d'ores et déjà par la NRL qui seront évalués demain (mardi - NDLR) (1) en commission permanente et sachant les futurs aléas attendus en mer, est-ce bien raisonnable d'enrichir les seuls majors du BTP avec la solution du tout viaduc au frais des Réunionnais ?

(1) La Commission permanente a voté une provision de 250 millions supplémentaire pour le chantier qui devait initialement ne pas dépasser 1,6 milliard d'euros.

Charles Angrand : le point sur la correspondance adressée à Maximilien Luce (9) - Pierre Charles Angrand et Pierre Jules Lesouëf -

Nous savons que les prérogatives des deux hommes à la tête de la commune de Criquetot l'un en tant que maire, l'autre en position de maire adjoint ne prêtaient guère à frictions, ni même à concurrence, du fait que Pierre Jules Lesouëf passait ses hivers à Rouen, où il recevait rue de Crosne des malades indigents en consultation gratuite, et que, durant la mandature de Pierre Charles Angrand à Criquetot, de 1892 à 1896, son adjoint était investi des fonctions de sénateur et de conseiller général. Les minutes sénatoriales disent assez qu'il défendit avec âpreté, lors des débats, le projet de loi portant sur l'assistance médicale gratuite des indigents, face aux conservateurs "qui puisaient dans les actions caritatives une raison de notabilité" (Ferrer et Decarpentry), confrontation qui s'acheva par l'adoption définitive de la loi, le 17 juillet 1893.

En place des tensions affirmées, mais indémontrées, des biographies de Charles Angrand, il convient plutôt de noter les nombreux points communs qui faisaient ponts entre ces notables d'une origine sociale différente.

Dès sa retraite d'instituteur de village, en 1875, Pierre Charles Angrand loua une petite exploitation. Une tradition familiale veut qu'il soit représenté par son fils en train de bêcher dans le tableau accroché aux cimaises du Musée de Rouen "Dans le jardin" de 1885, ou encore au second plan des "Poules" (de 1884), son pendant, la toile que Vincent van Gogh se proposa d'échanger. Le père de Pierre Charles, le grand-père du peintre, né en 1793, n'était-il pas lui-même journalier agricole ? Jules Lesouëf était par ailleurs l'un des fondateurs, et le président de la Société d'encouragement à l'agriculture de l'arrondissement d'Yvetot dont faisait partie la commune. Le maire et son adjoint se retrouvaient là autour d'intérêts communs.

"La famille Lesouëf, précisent Ferrer et Decarpentry, se démarquait, à cette époque, des 'châtelains' ultra catholiques des communes voisines : d'abord parce qu'elle était protestante, et avait une vue de la

condition ouvrière bien différente de celle des conservateurs, et ensuite parce qu'elle pensait que l'on devait éduquer et instruire le peuple." À la différence des autres châtelains alentours, cette famille ne descendait pas de la noblesse de l'ancien régime.

Pierre Charles Angrand, issu du milieu ouvrier, appartenait "à la première promotion des instituteurs nationaux, créée sur l'initiative d'Hippolyte Carnot, ministre de la III^e République ; il était passé par l'École Normale de Rouen", selon son petit-fils, l'historien Pierre Max Angrand. École tenue, rappelons-le, par les frères des écoles chrétiennes dans l'ancien couvent des Carmes de Saint Lô.

En poste à Criquetot, depuis 1849, Pierre Charles enseigna auprès des enfants du village 26 années, il y épousa Marie Élise Grenier dont la famille était implantée à Criquetot depuis plusieurs générations.

Les archives rapportent que l'instituteur fit partie d'une commission villageoise chargée de surveiller la fréquentation scolaire. Pierre Charles Angrand y siégeait aux côtés du curé de la paroisse, Emmanuel Auvray.

Jules Lesouëf, pour sa part, présidait la ligue de l'enseignement de la Seine-Inférieure. Une Ligue qui, rappelons-le, est à l'origine des lois scolaires portant sur la gratuité de l'enseignement primaire (votée en 1881) et de l'obligation et laïcité (de 1882). Le combat était commun.

Jules Lesouëf était un progressiste : il fut à l'origine, comme nous le rappelle M. Decarpentry, du journal 'Le Réveil d'Yvetot', fondé en 1880, qui venait en opposition au très conservateur 'L'Abeille cauchoise'.

L'abbé Pierre Andrieu-Guitrancourt, Docteur en théologie - peu suspect donc de complaisance - décrivait la politique de la sorte : Jules Lesouëf "appartient aux partis de gauche. Plus que son programme, c'est son dévouement aux classes laborieuses, son affabilité, les mille services qu'il rend autour de lui, et ceux qu'il fait rendre, son honnêteté enfin qui retiennent l'attention. Il est hostile au retour de la monarchie. Ce qu'il souhaite (...), c'est une République progressiste et laïque, en

ce sens qu'il entend que l'État soit non seulement aclérical mais officiellement areligieux". Ce que l'on entendait par "gauche", précisent Ferrer et Decarpentry, à cette époque n'avait pas le sens qu'on lui attribue aujourd'hui : il désignait les Républicains qui luttèrent contre le retour de la Royauté et de l'Empire. Lesouëf appartenait à l'Église Réformée, il savait le prix que ses ancêtres avaient payé à l'intolérance. À en croire les travaux des historiens, le protestantisme fut la tête de pont de la laïcité en France. Durant la mandature de Pierre Charles Angrand, alors qu'à partir de 1872, le débat était lancé sur la question de la laïcité, c'est-à-dire de "la neutralité de l'école publique subventionnée par l'État ou la commune", dont Pierre Jules Lesouëf se faisait le promoteur, une reproduction de la grotte de Lourdes fut construite sur un terrain privé communal (1894) : "De retour d'un pèlerinage à Lourdes, l'abbé Lamotte, alors curé du village entreprit de doter sa paroisse de cette réplique. Les paroissiens fournirent les matériaux et aidèrent au financement de sa construction. Celle-ci fut réalisée par M. Ferdinand Delarue, maçon résidant dans la commune", relate Wikipédia. Cette construction créa-t-elle des remous à la Mairie, auprès du maire et de son adjoint, Lesouëf, président de la ligue laïque de l'enseignement ? Rien ne le montre, attendu qu'Angrand fut réélu à sa fonction de maire et Lesouëf reconduit à celle d'adjoint.

Pourquoi donc sous-entendre qu'il y eut des rivalités entre le père Angrand et Pierre Jules Lesouëf, alors que tout semblait devoir les rapprocher ? Pourquoi avoir voulu non seulement effacer ces liens, mais les refuser pour au final dramatiser la relation, effort qui se traduit à la fois dans les biographies du peintre et dans l'établissement de la Correspondance ?

Jean-Baptiste Kiya

5 millions de personnes toujours en grande difficulté

L'Afrique australe se remet de la sécheresse causée par El Nino

L'Afrique australe continue de se remettre de la désastreuse sécheresse causée par El nino de 2015/2016, lequel a affecté en janvier, 41 millions de personnes à travers la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC), a indiqué l'Office des Nations unies pour la Coordination des Affaires Humanitaires (OCHA) lundi.



Sécheresse au Mozambique.

Dans sa perspective humanitaire pour l'Afrique australe allant de novembre 2017 à avril 2018, OCHA a expliqué que la réponse substantielle donnée par le gouvernement - et la SADEC-, soutenue par 900 millions de dollars américains de la part de la communauté humanitaire internationale, a permis à des paysans de profiter de la saison des pluies de 2016/2017, en bénéficiant d'une récolte de céréales

d'avril 2017 de 3 pour cent au-dessus de la moyenne de cinq ans.

« Toutefois, au moins cinq millions de personnes à travers la région, demandent toujours une assistance humanitaire urgente », a indiqué le rapport qui précise que la plupart des Africains du sud comptent sur l'agriculture pluviale de subsistance, laquelle est vulnérable

même face à la moindre secousse, attestée par les niveaux élevés de la malnutrition des enfants.

« De nouvelles épidémies de l'influenza aviaire hautement pathogène sont en train de décimer les populations de volailles et d'oiseaux sauvages. Le légionnaire d'automne, une peste inconnue dans la région, a la capacité de causer un vaste dégât des cultures », a-t-il averti, en indiquant la norme au-dessus des précipitations prédites pour la saison d'octobre 2017 à avril 2018.

« Si elle est favorable à la production agricole, la pluie causera inévitablement l'inondation, et le cyclone tropical affectera vraisemblablement les pays de l'Océan Indien », a expliqué Gemma Connell, chef de l'office régional de l'OCHA pour l'Afrique australe et orientale.

« Le choléra est endémique dans beaucoup de pays de l'Afrique australe, et l'inondation va aggraver les conditions de la mauvaise qualité de l'eau et de l'assainissement, laquelle, à Madagascar, a contribué à une épidémie de peste sans précédent ».

De plus, de nouveaux et d'anciens conflits dans la République Démocratique du Congo (RDC) affectent encore l'Afrique des Grands Lacs comme en témoigne le fait que les gens traversent les frontières internationales à la recherche de sécurité.

In kozman pou la rout

« Bondyé la piss dsi son tête ! »

Moin lé sir in pé lé riskab di moin na in mank respé par raport Bondyé. Poitan mi pé dir azot moin lé respéktyé oar raport bondyé. La pa mon fote si la ang kréol lé plin la malis ! an touléka, sak mi di sé in bon n'afèr. Sé in n'afèr i donn la bone shans. Romark in tan té i di : « Bib la piss dsi out tête ! » mé mi trouv lé myé kan i di lo mèm z'afèr avèk Bondyé an sipèr éro. Avèk Bondyé ou i pé domann in bon bénédiksyon, ou i pé doman prann in é out problèm an protékasyon... Sé l'èr mon prop l'édikasyon i pran pouvoir dann mon tête : kosa mon l'édikasyon i di, li di i fo fé lo bien mé arien atann an rotour. Pou moin sa in prinsip La vi dopi étan pti é lé touzour parèy dsi mon vyé zour. Alé ! mi lèss azot réflèshi la dsi é ni artrouv pli d'van sipétadyé.

Oté

La Frans épi l'Afrik : domin sé in n'ot zour ? Na oir sa !

Témoignages la fine anparl souvan l'asasina Thomas Sankara, in dirizan révolisonèr, dann in péi i apèl lo Burkina Faso : in l'ansien koloni la Frans dann l'Afrik sid Sahara. Sa sé in krime i romont l'ané 1987. Dopli tan la l'ankète i patine konm nou la fine di kékpar.

Pou koué l'ankète i patine.

Pars solon sak i di gouvèrnman La Frans, gouvèrnman Kote d'Ivoire, épi lo l'ansien prézidan burkinabé Blaise Compaoré lé mayé la dan... Donkolor, i paré in gran morso lo dosyé dsi lo krime lé klasé ségré défans é la zistis i gingn pa rouvèr dosyé la. Ziska zordi ! Trant z'ané apré.

Pou réponn pou kosa Sankara lé mor, i fo konète kosa li té i vé pou son péi. Konm toulmoun i koné, li té i vé la finisyon avèk lo sistèm néo kolonyal pou son péi : fini avèk lo fran CFA, arète la koripsyon épi lo gaspiyaz, dévlop la solidarité panafrikène, ardonn favèr la kiltir afrikène. Arzout èk sa SanKara lété in l'ofisyé kominis é an tan ké kominis li té i vé éfas la mizèr dan son péi, inn a parmi bann péi lo pli pov nana dan l'Afrik.

Zordi lo burkina lé indépandan pa dann an vré mé pou la form, solman pou l'ékime dé shoz. Son l'arzan i inprime dann massif santral, dann in vil i apèl Chamalières ; son moné lé kontrolé par lo trézor piblik fransé. La moityé son rishès lé éstoké par La Frans, dann Paris, pa dann Burkina... Arzout èk sa gouvèrnman fransé dopli tan é tan d'zané i plézant pa avèk bann z'afrikin : la fé ziska sinkant dé kou d'éta, plis in kantité l'asasina kan lo z'intéré La Frans té soidizan ménasé. Agard zot mèm kosa la fé avèk Mouamar Kadhafi ! Dopli de Gaulle, an pasan par Pompidou, Giscard, Mitterrand, Sarkozy é ziska Hollande, so bann shèf la téi pans La Frans té i pé pa z'ète in gran péi si bann péi l'Afrik i gingn pou vréman in vré l'indépandans.

Pou kosa mi parl de sa zordi, par l'fète ?

Pars mardi prézidan Macron la parti fé in gran diskour dan l'univèrsité Ouagadougou pou dir avèk li la politik La Frans va shanjé par raport l'Afrik. Anfin ki vivra véra. Mésyé Hollande l'avé pa di otroman, mé san fé arien boudikont dsi poinn vizé la... Domin sé in n'ot zour ? Na oir sa do pré !

NB Mésyé Macron la di li sava lèss rouvèr lo dosyé Sangara. trant z'ané apré, myé vo tar ké zamé.

Justin